

Conférence de presse Bilan de la criminalité 2010

Lausanne,
Département de la Sécurité et de l'Environnement,

mardi 22 mars 2011

Intervenants

- **Mme Jacqueline de Quattro**
Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE)
- **M. Jacques Antenen**
Commandant de la Police cantonale vaudoise
- **M. Jacques-François Pradervand**
Chef de la police de sûreté
- **Commissaire Jean-Christophe Sauterel**
Officier de presse

Mme Jacqueline de Quattro

Cheffe du Département de la sécurité
et de l'environnement (DSE)

Prévention de la délinquance juvénile

Étude sur les actions préventives en matière de délinquance juvénile dans notre canton par l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université de Lausanne

- Délinquance juvénile concerne une minorité des jeunes vaudois âgés de 9 à 17 ans, soit environ 3 % de cette population
- Auteurs mineurs
1'082 soit 18% pour Code pénal
507 soit 12 % pour LStup

Prévention de la délinquance juvénile

Infractions commises par mineurs

- 56 % infractions contre le patrimoine
(dommages à la propriété, des vols à l'étalage et autres types de vols)
- 12 % infractions contre la vie et l'intégrité corporelle
- 22 % infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants
- Principalement mercredi, vendredi et samedi de 15h00 à 18h00 et plus tard le week-end

Prévention de la délinquance juvénile

- Lausanne concentre près de 34 % des délits commis par les jeunes
- Jusqu'à 15 ans principalement des dommages à la propriété et des vols
- Dès 15 ans infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants
- En 2009, plus de 57 % étaient d'origine suisse et 42 % d'origine étrangère

Prévention de la délinquance juvénile

Idées générales de prévention :

- Adapter les conférences en matière de prévention de la délinquance juvénile dans les classes de l'enseignement obligatoire, notamment en fonction de l'âge.
- Mieux coordonner les actions entre les partenaires. Les CRPS commencent à jouer ce rôle. Collaboration entre la div prév, les CRPS et l'école pour parler aux parents des enfants de 11 à 14 ans.
- Faire participer la population et les communes, notamment via les conciliation extrajudiciaires afin d'éviter de passer par la procédure pénale. Investissement des autorités communales pour le bien des mineurs.

Conciliations extrajudiciaires



La procédure en trois images: après un acte de vandalisme au détriment d'une commune, l'ado et ses parents, convoqués par l'autorité locale, signent une convention fixant la peine à effectuer sous forme de travaux d'intérêt général. Si tout se passe bien, ce délit de passer par la case «justice».

Conciliations extrajudiciaires

Principe :

- Il s'agit d'un **accord privé** entre le syndic représentant la commune lésée et l'auteur d'un dommage (parents et mineur), en vue d'obtenir une réparation en nature et éventuellement un dédommagement financier.
- Art. 41 du code des obligations.
- Double de la conciliation à la Brigade mineurs et mœurs (BMM).

Accords de Dublin

Entrée de la Suisse dans le système Dublin, le 12 décembre 2008

- 700 réquisitions pour 550 personnes
- 48 % réquisitions exécutées
- 291 personnes réadmissibles
- Manque de places de détention LMC
- Procédure lourde et coûteuse
- Impossibilité ou difficulté de renvoi

M. Jacques Antenen

Commandant de la
Police cantonale vaudoise

Statistiques 2010

71'820 infractions au droit fédéral

70'144 infractions 2009,

- 59'396 pour le Code pénal soit 82,7%
(58'467 en 2009) soit **+ 1,6%**
- 9'560 pour la Loi sur les stupéfiants soit
13,3% (9'462 en 2009)
- 2'841 pour la Loi sur les étrangers soit 4%
(2'180 en 2009).

En moyenne, il y a :

- Un homicide, meurtre, assassinat tous les 4 mois (sans les tentatives)
- Une lésion corporelle grave tous les 22,8 jours*
- Une lésion corporelle simple toutes les 10 heures*
- Une voie de fait toutes les 5 heures*
- Un brigandage toutes les 20 heures*
- Une infraction toutes les 7 minutes*

* y compris les tentatives



Codex : bilan intermédiaire

- Accroissement du travail administratif et de la durée des enquêtes dans la phase policière
- Mise en place d'indicateurs pour mesurer la charge de travail
- Préoccupation en regard de la diminution de la proportion des incarcérations préventives entre 2010 et 2011 (-43 %)
- Transfert de charges de l'Autorité judiciaire sur la police par rapport à l'ancienne procédure

Criminalité violente importée




- Pour lutter contre la criminalité violente importée (banlieues françaises), en tant que Président du comité mixte de direction du Centre de coopération police douane (CCPD), le Cdt Antenen veut améliorer la collaboration avec la France via le CCPD.
- Autre forme de criminalité violente : certains délinquants internationaux (pink panthers) choisissent prioritairement les pays où les sanctions pénales sont les plus faibles (Suède et Suisse)

Bilan Footpol

Bilan positif en matière de prévention de la violence dans le sport et en regard de la collaboration avec les milieux du football vaudois (ACVF)

- carton bleu, distribué aux clubs
- 3 conciliations extrajudiciaires faites en mai 2010, avec le concours de la commune de Gland, des clubs de Gland et Prilly suite à des violences entre les joueurs (17 - 18 ans) de ces 2 clubs lors d'un match à Gland.
- conférences aux entraîneurs en avril et en août 2010, 2 conf sont prévues dans les prochaines semaines.
- 1 conférence aux parents à Bercher en mars 2011.
- coordination entre Div prév, ACVF et cellule hooligan - un père dénoncé en vertu du concordat contre les hooligans, après avoir tabassé l'entraîneur de son fils.
- développement d'un prix du bon comportement chez les juniors D7 et D9 qui sera lancé cet été.

Footpol – création du carton bleu

<p>Nom : Prénom : Domicile : Joueur Spectateur Club : Date du match : Lieu : Signature(s) Arbitre Entraîneur</p>	<p>Quel est son but ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Faire cesser les violences physiques et verbales lors des entraînements et matchs de foot de Juniors ✘ Développer le respect des uns envers les autres ✘ Permettre une ambiance de jeu conviviale et agréable pour tous les participants ✘ Poser un cadre de comportements adéquats en tout temps et en tout lieu 	<p>Division prévention de la criminalité</p>  <p>Contactez le généré de sécurité de votre région au 021 844 44 44 ou visitez le site de la police cantonale vaudoise www.police.vd.ch</p> <p>En collaboration avec</p>  <p>www.scvf.ch</p>	<p>POLICE cantonale vaudoise</p> <p>CARTON BLEU</p>  <p>Prévention des incivilités / foot juniors</p>
<p>Pourquoi un carton bleu ?</p> <p>Pour signaler un comportement inadéquat ou des violences</p> <p>Il pourra en découler une conciliation extrajudiciaire voire des sanctions administratives</p> <p>Une conciliation est une décision commune entre le club, la police cantonale et le fautif en vue d'obtenir une réparation des actes commis</p> <p><small>(par exemple des travaux au service de la population, un dédommagement financier restreint...)</small></p>	<p>Hooliganisme</p> <p>Le concordat du 15.11.07 prévoit des mesures contre la violence lors des manifestations sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Suspension de l'entraînement ✘ Interdiction de stade ✘ Interdiction de périmètre ✘ Obligation de se présenter à la police avant un match ✘ Garde à vue <p><small>«Rien n'est avantageux qui se fait pendant le respect de soi-même» Monsieur Aurélien</small></p>	<p>Autres bases légales</p> <p>Code pénal suisse (CPS)</p> <p>Injures, article 177 <i>Celui qui se soule contre, méprise, se moque, se provoque, insulte, se moque de, se pique ou se joue avec de quelque manière envers son honneur...</i></p> <p>Menaces, article 180 <i>Celui qui, par une menace grave, sans intention ou usage de violence, se...</i></p> <p>Dommages à la propriété, article 146a <i>Celui qui aura endommagé, détruit ou mal traité quelque chose appartenant à autrui...</i></p> <p>Voies de fait, article 126 <i>Celui qui se sera tenu sur une personne à des voies de fait qui auront causé à autrui quelque lésion à la santé...</i></p> <p><i>...pourra être dénoncé au juge</i></p>	<p>Description des faits</p> <p>page à transmettre à l'ACVF</p>

M. Jacques-François Pradervand
Chef de la police de sûreté

Atteintes au patrimoine

Total 43'000 (+ 3 %)

Vols 23'500 (+ 3 %)

Auteurs des principales catégories :

- provenant des grandes banlieues françaises
- ROM (gitans roumains)
- Maghrébins / Balkaniques
- Géorgiens

Délinquance juvénile

Lésés

- moyenne délinquance, 1/6 = mineurs
- menace moyenne importance, 1/9 = mineurs

Auteurs

Un auteur sur cinq est mineur

Auteurs ≤ 16 ans

stabilité - légère hausse

Auteurs 16 - 18 ans

en augmentation : menaces - voies de fait - agressions - incendies intentionnels – injures

Auteurs 18 - 25 ans

en augmentation : menaces - agressions - injures - brigandages - vols à l'étalage

Stabilité

Dénonciations consommations : ≈ 2009 (5'207)

Dénonciations trafics ≈ 2009 (521)

Saisies

- cannabis / marijuana : 34 kg
- cocaïne : 17,709 kg
- héroïne : 1,7 kg
- chanvre (culture indigène) : 12'354 plants en plein air et indoor dont le taux de THC est jusqu'à 40 x plus élevé que la norme

Constat

L'organisation de la vente s'effectue par petite quantité en rue, dans les appartements et les transports publics

Constat - Mesures :

Loi sur les étrangers (LEtr)
Loi sur la prostitution (LPros)

2008	2009	2010
204 salons	172 salons	188 salons
639 personnes contrôlées	658 personnes contrôlées	638 personnes contrôlées
197 infractions LEtr	87 infractions LEtr	49 infractions LEtr
64 infractions LPros	42 infractions LPros	49 infractions LPros
12 renvois	1 renvoi	0 renvoi
1 fermeture immédiate	2 fermetures immédiates	6 fermetures immédiates

Surveillance de la prostitution

Arrivée importante de prostituées bulgares, roumaines, hongroises et espagnoles

Diminution de la prostitution en provenance d'Amérique latine

Risque potentiel de traite d'êtres humains principalement pour les filles venant de l'Est

Objectifs 2011

Adaptation au nouveau Code de procédure pénale (CPP) :

- des règles d'intervention
- des structures
- de la collaboration avec les procureurs

Mise en place de task forces aptes à faire face aux auteurs de formes majeures de vols (séries)

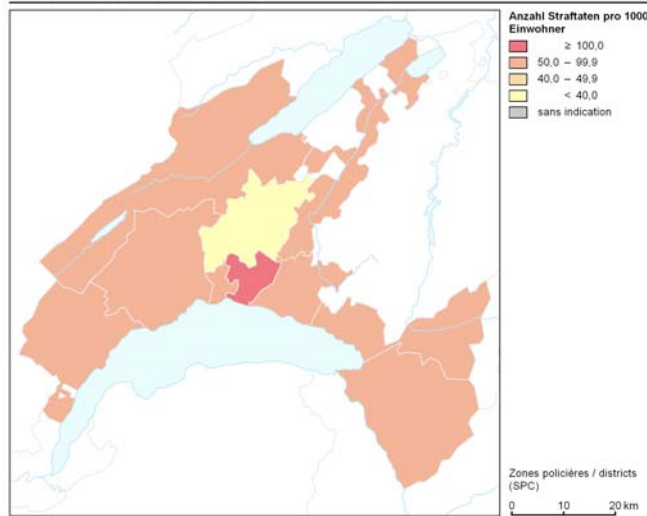
Adaptation de l'engagement de la division flagrants délits en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants

Commissaire Jean-Christophe Sauterel

Officier de presse

Nombre d'infractions pour 1'000 habitants

Code pénal (CP): fréquence par région/district



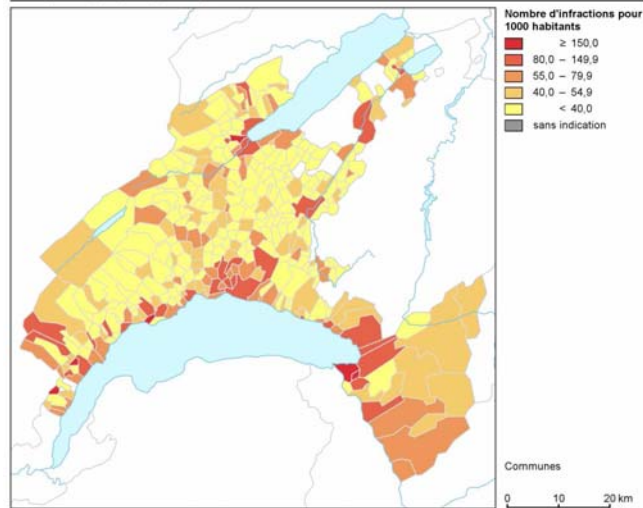
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2011

Nombre d'infractions pour 1'000 habitants

Code pénal (CP): fréquence par commune



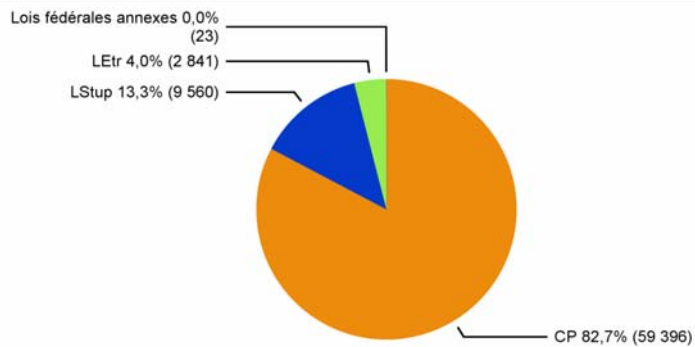
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2011

Répartition entre le code pénal et les autres lois

Répartition selon la loi



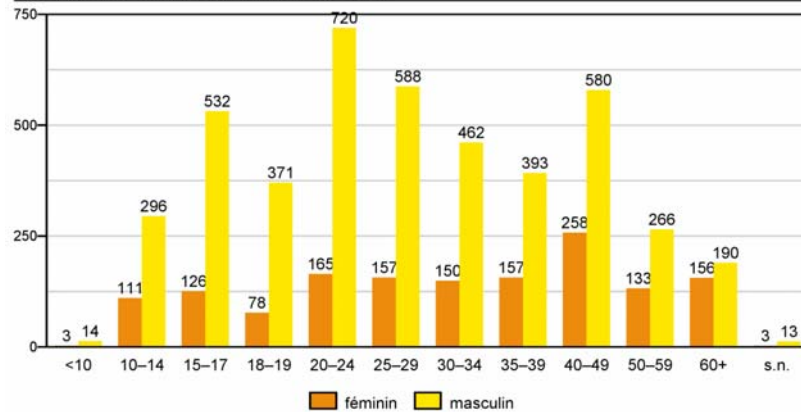
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Répartition par âge et sexe selon la loi

Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe



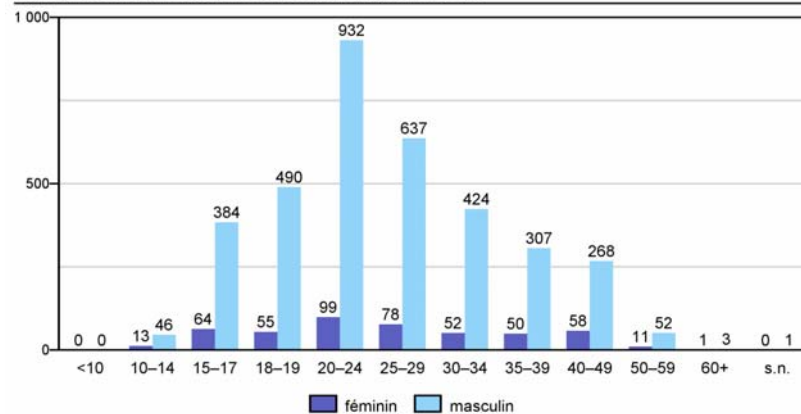
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Répartition par âge et sexe selon la loi

Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe



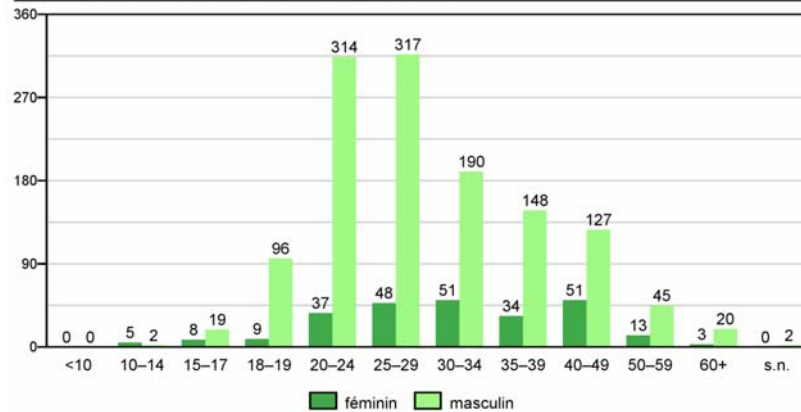
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Répartition par âge et sexe selon la loi

Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe



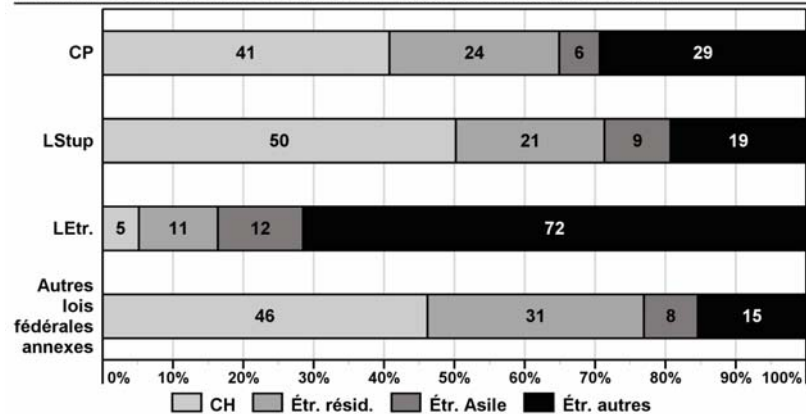
État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Répartition des prévenus suisses et étrangers

Nationalité des prévenus selon la loi (CH / étrangers selon le statut de séjour)

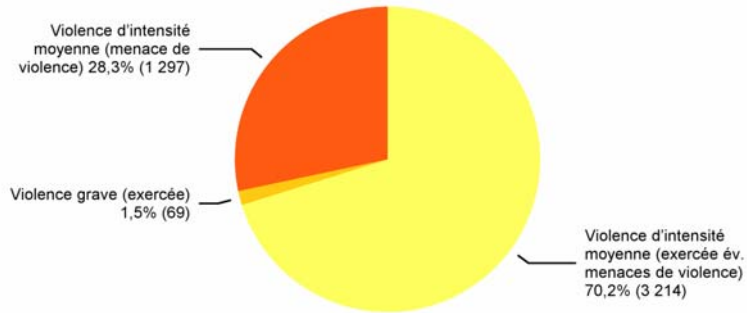


État de la base de données : 11.2.2011

Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

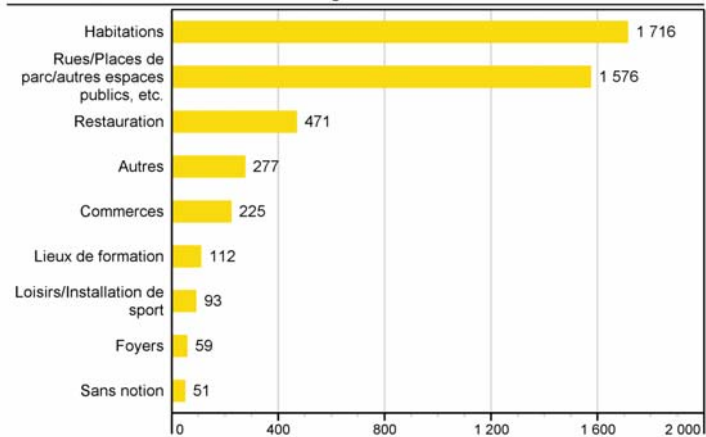
Infractions de violence: répartition selon le type de violence



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

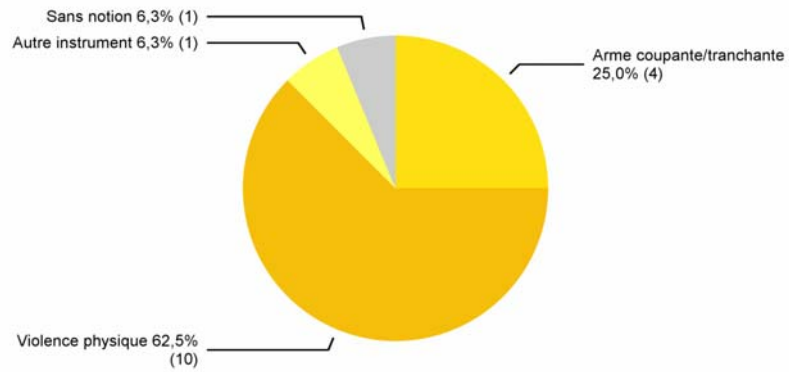
Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

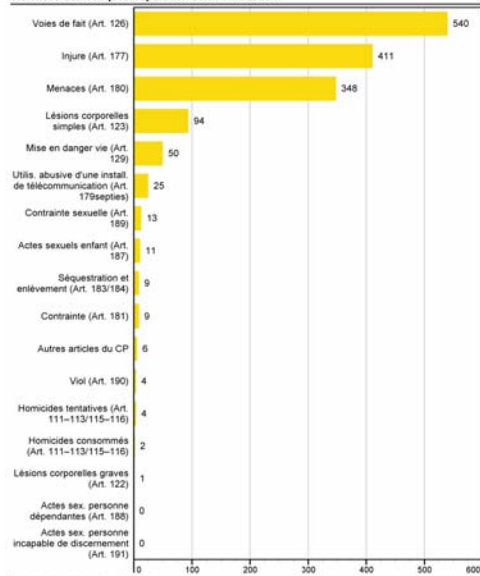
Lésions corporelles graves (art. 122) selon l'instrument



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Violences domestiques: répartition selon l'infraction

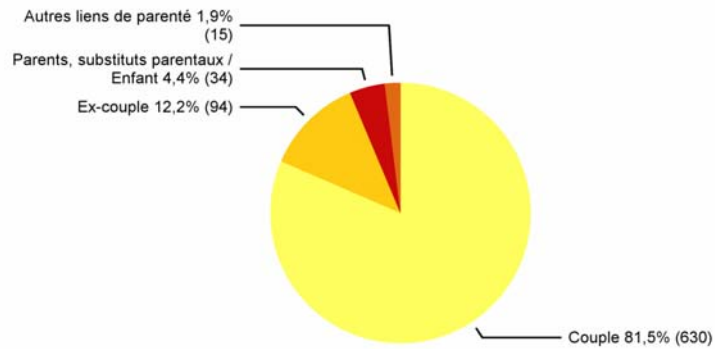


État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Violence domestique

Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu

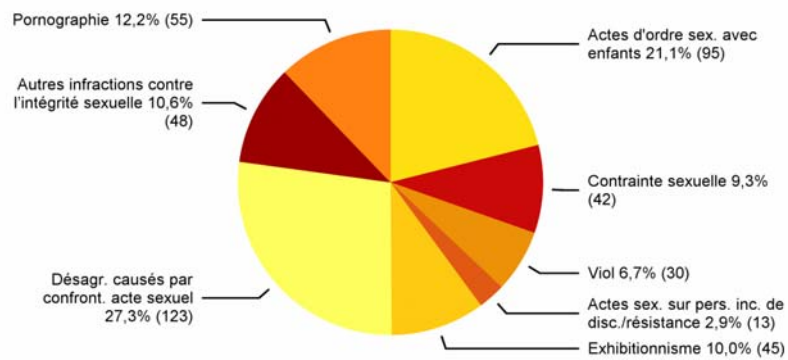


État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Violence

Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction

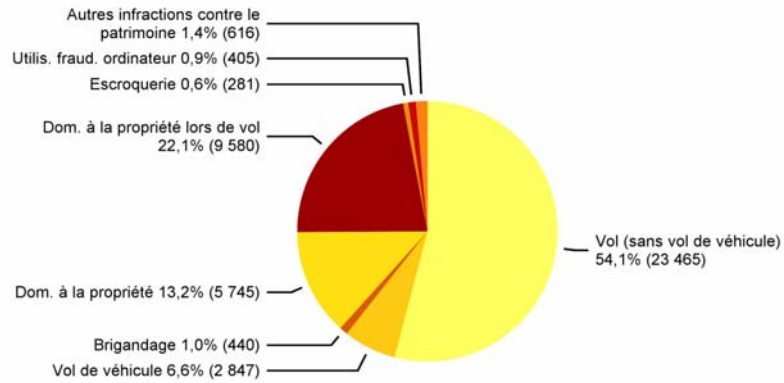


État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Vols et violence

Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction

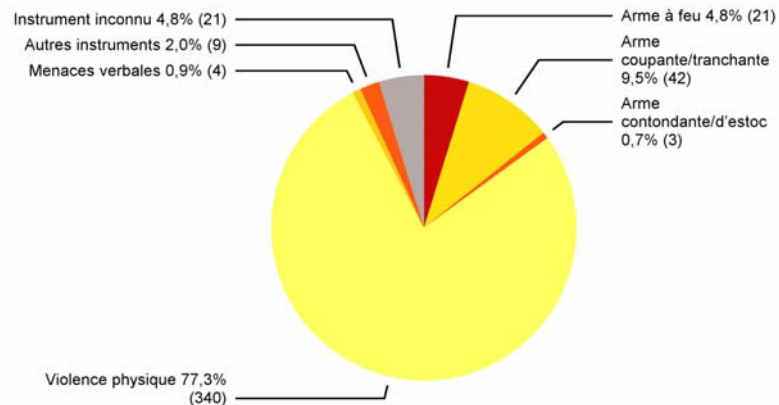


État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Vols et violence

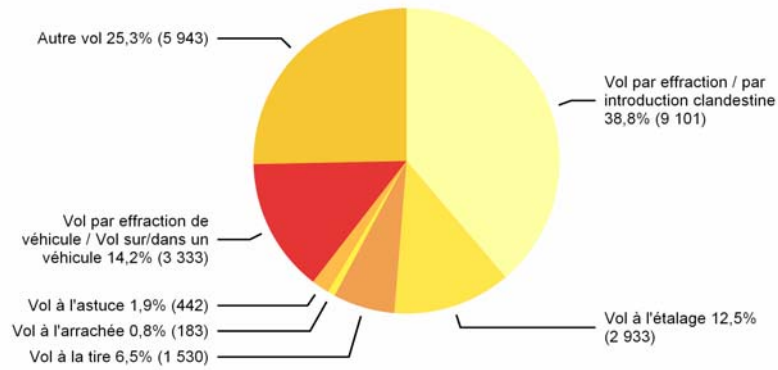
Brigandage selon l'instrument



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

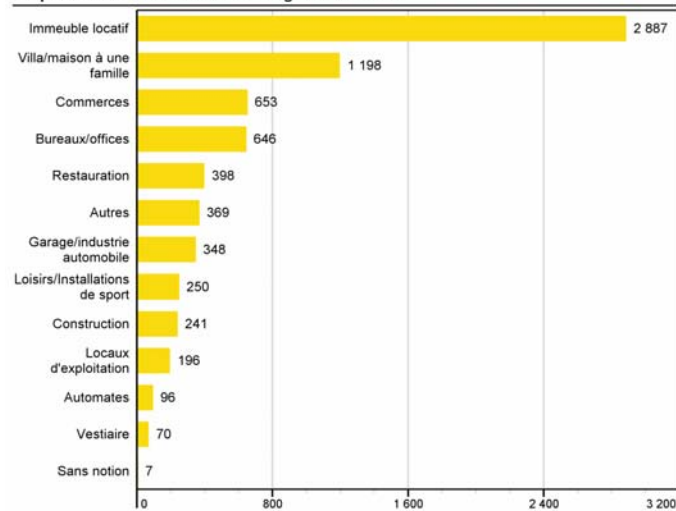
Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

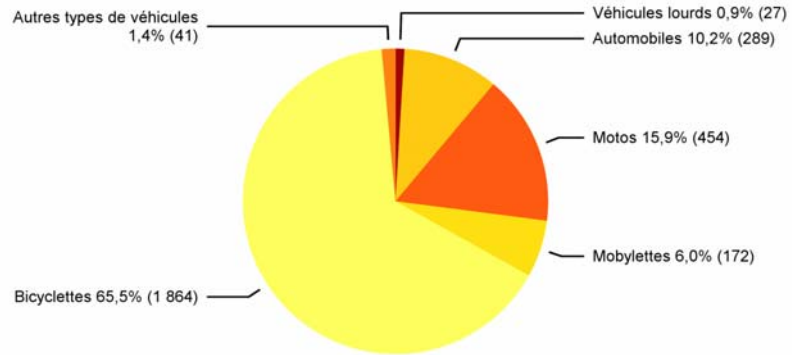
Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

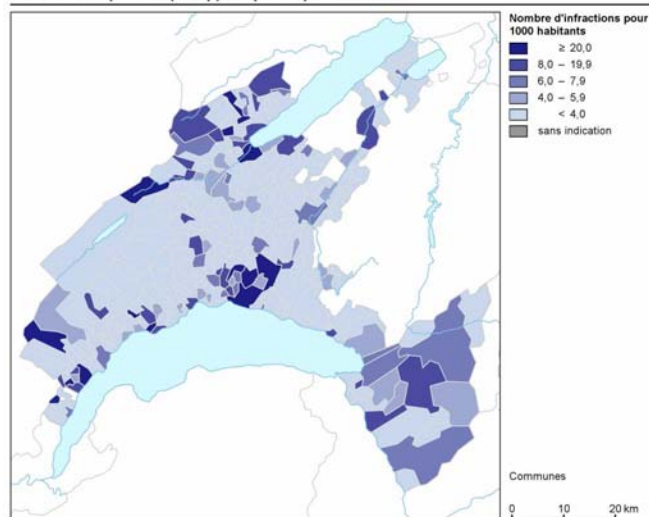
Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

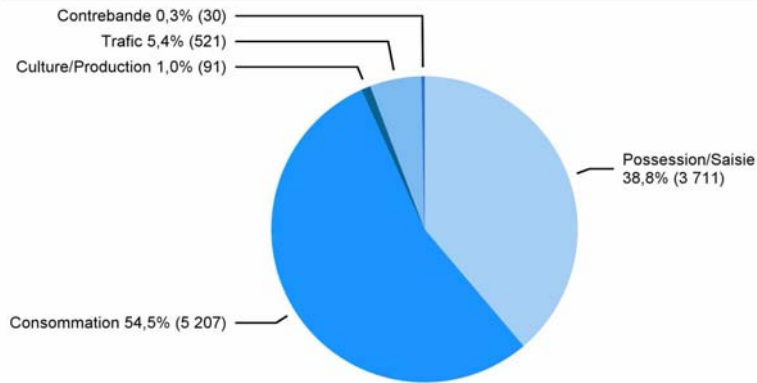
Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence par commune



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2011

Loi sur les stupéfiants : répartition selon la forme d'infraction



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

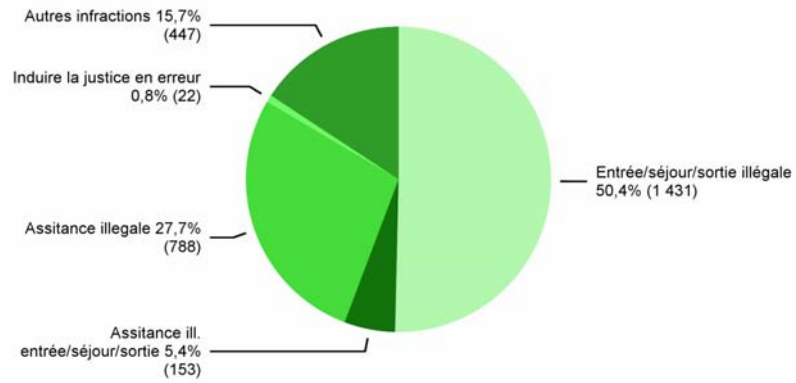
	Total	10-14	15-17	18-19	20-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60 +	*
Suisses	1991	44	328	290	464	301	353	172	37	2	0
Etrangers	1806	14	116	220	494	364	430	145	21	1	1
Total	3797	58	444	510	958	665	783	317	58	3	1

* Sans indication

Trafic selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

	Total	10-14	15-17	18-19	20-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60 +
Suisses	131	4	13	11	24	28	33	13	5	0
Etrangers	340	0	7	58	110	70	69	23	3	0
Total	471	4	20	69	134	98	102	36	8	0

Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction



État de la base de données : 11.2.2011
Source : SPC

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Questions ?

Conférence de presse Bilan de la criminalité 2010

Lausanne,
Département de la Sécurité et de l'Environnement,

mardi 22 mars 2011